

À LA CACHETTE DU P. BAUDOIN

Le 21 septembre dernier, un bus quitte la communauté des Sœurs Ursulines à Chavagnes-en-Paillers, direction : Les Sables d'Olonne. À son bord, 35 personnes, des sœurs UDJ et 4 Pères FMI.

Filles et fils du P. Baudouin s'en vont pour participer à la réouverture et à la bénédiction d'un lieu qui leur est cher : la « *cachette* », ce lieu où le Père s'était caché à son retour d'exil en Espagne le 15 août 1797.

Les pèlerins de ce jour sont exacts au rendez-vous aux Sables. Un groupe de dames et de messieurs nous attendait devant la porte de ce qui fut la « *cachette* » du P. Baudouin. Les présentations se font rapidement et très simplement, dans un climat tout familial. Les dames et messieurs qui nous attendaient, sont tous membres de la commission responsable du Patrimoine religieux de la ville des Sables. Au fil des présentations, on entend les noms de Sœur Cécilia Rogel, supérieure générale des Ursulines de Jésus et des Sœurs Carine Tchewa Naoussi et Marie-Jeannette Razafisoa, toutes deux conseillères générales, et P. Heinz Escorche, supérieur général des Fils de Marie Immaculée.

Nous entrons dans la pièce où se tenait le clandestin Baudouin et qui servait d'oratoire. C'est là qu'il célébrait la messe et qu'il recevait les privilégiés qui avaient été mis dans la confiance de la présence d'un prêtre. Nous parvenons presque tous à y pénétrer, en jouant des coudes.

Messieurs Denis Macquigneau et Jean-François Biet (président et secrétaire de l'association) nous expliquent ce qui motive la bénédiction de ce lieu. Un jour, Mr Biet entra dans cette chambre et il découvrit que le plafond était tombé. Il y avait eu des infiltrations d'eau de pluie et la pièce était en très mauvais état. Il a informé la Sr Colette Naud, l'économe générale des Ursulines qui a mandaté la commission du patrimoine religieux pour entreprendre les travaux de restauration. La commission a beaucoup regretté que la sœur Colette ne put être présente à la bénédiction. Tout au long de l'explication de M. Biet nous découvrons et sentons que les membres de cette commission ont fait leur de ce minuscule lieu de mémoire mais aussi se sont attachés au P. Baudouin.

La sœur Carine Tchewa a vivement remercié la commission du patrimoine religieux pour les travaux accomplis et surtout pour la disponibilité de chaque membre de cette commission. Sœur Carine a également rappelé l'attachement des Ursulines et des FMI à ce lieu et ce que cela représente pour nous tous. Le père Heinz a ensuite béni le lieu et il a remercié les sœurs pour leur souci à entretenir ce patrimoine qui est cher à nos deux familles comme on le verra un peu plus bas.

Cette cérémonie de famille s'est terminée par le verre de l'amitié, partagé dans la halle aux poissons et un piquenique au Château d'Olonne, un autre lieu qui est gravé dans la mémoire des Fils de Marie Immaculée.

À présent, rappelons l'histoire de ce lieu désigné : « *la cachette* ».

Nous sommes dans la nuit du 14 au 15 août 1797. Le P. Louis-Marie Baudouin et son ami le P. Germain Lebédésque débarquent clandestinement aux Sables d'Olonne, d'un bateau en provenance de Libourne. Le capitaine Louineau, propriétaire du bateau les conduisit aussitôt chez sa tante, Melle Gobert, au Château d'Olonne. Très rapidement, il devint évident que les deux amis devaient se séparer pour ne pas tomber ensemble aux mains de la police. Il fut donc décidé que L.M Baudouin se cacherait aux Sables chez Melle Guinemand. Cette demoiselle avait une voisine, Mme Alizard qui deviendra sa complice pour déjouer les recherches de la police lors des visites domiciliaires. Toutes deux mirent dans la confiance un menuisier, bon chrétien, qui aménagea une **cache** qui rendit vaines toutes les opérations de fouille de la police. Le P. Baudouin vivait dans cette pièce où nous étions rassemblés et à la moindre alerte, notre clandestin prenait le tabernacle sous son bras et se glissait dans sa cache. La trappe qui fermait l'escalier était recouverte d'un tapis sur laquelle il y avait une table. Cette cache avait l'avantage de donner directement sur la dune où poussaient d'épais buissons de tamarins. Aujourd'hui, il est difficile d'imaginer les lieux tels qu'ils étaient à l'époque. Nous savons que la pièce qui a été rénovée, appartenait à Melle Guinemand, mais la cache avait été aménagée sous un escalier dans la maison Alizard. C'est un prêtre qui posséda la maison, l'abbé Jouasse qui fut bien mal inspiré de faire disparaître l'escalier (Cf. Vie du vénérable Louis-Marie Baudouin, 2^{ème} édition revue et complétée par le P. Ailleaume, librairie Albert Dewit, Bruxelles, 1909, p. 66).

Le P. Baudouin restera dans cette cache d'août 1797 jusqu'au 1^{er} trimestre 1800. C'est dans cette cache que le Père Baudouin a prié son projet missionnaire pour le diocèse de Luçon et qu'il l'a mûri. C'est dans cette cache que le P. Baudouin a écrit *la règle du Verbe Incarné*, pour ses religieux et religieuses. En janvier 1802, il écrira à la M. Saint-Benoît une lettre importante pour la faire participer à son projet : « ... *que prétendons-nous ? 1°) Réunir un nombre de prêtres zélés et pieux sous l'observance de la règle du Verbe Incarné, déjà commencée par un ignorant et plus qu'imparfait prêtre, qui y a mis de la spiritualité assez élevée, mais que j'ai prise dans mon intelligence et ma mémoire, et que ma volonté n'a point encore pratiquée. Elle serait corrigée, à la vérité, et perfectionnée par les prêtres, réunis dans une maison, ces prêtres iraient missionner dans les campagnes et [dans les] villes. 2°) Un nombre de pieuses filles sous la même règle adaptée à leur sexe et à leurs fonctions, qui les seconderaient dans l'éducation et l'instruction des filles et femmes, et dans le soin des malades ; voilà le but.* » (Cf. Écrits du P. Baudouin, T. 1, p. 75).

Ursulines de Jésus et Fils de Marie Immaculée nous remercions beaucoup cette équipe de la Commission du patrimoine religieux qui assure l'entretien et qui l'ouvre au public pendant la saison touristique, oui un grand merci à vous !

Louis Devaux, FMI, septembre 2023